



**PRÉFET
DE LOT-ET-GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

Service Environnement

Affaire suivie par :

Véronique GRAFF

Tél : 05 53 69 32 38

Mél : veronique.graff@lot-et-garonne.gouv.fr

Agen le 1^{er} juillet 2024

Monsieur le président,

Dans le cadre des travaux autorisés de rehausse du barrage de la Ganne, vous m'adressez le 26 juin 2024 une demande de modification de l'aménagement du lac du Clos Del Mouli, situé en queue du lac de la Ganne.

Cette modification est compatible avec l'arrêté n° 47-2023-01-10-00001 d'autorisation du lac et ne nécessite pas de nouvelle procédure.

Je valide la réalisation de ces travaux, dans le respect du porté à connaissance et de l'AP d'autorisation.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
le chef du service environnement,

Stéphane BOST

Monsieur Stéphane FARESin
Président d'EPIDROPT
23, avenue de la Bastide
24500 EYMET